Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans sa collectivité

Objectif principal

Trouver des réponses concrètes afin de lutter plus efficacement contre les inégalités dans sa collectivité.

Objectifs opérationnels

- Connaître les fondamentaux de l'égalité femmes/hommes dans les politiques publiques.
- Disposer d'outils pour faciliter la mise en œuvre effective de l'égalité à tous les niveaux de décision et de responsabilité.
- Mieux comprendre le rôle des collectivités dans leur lutte contre les inégalités femmes/hommes et envisager des stratégies d'action.

Contenu

Savoir repérer les freins à l'égalité

- Freins culturels : schémas de pensée, images et rôles sexués.
- Freins structurels : déséquilibre dans les processus de prise de décision, invisibilité, organisation du temps, -réglementations, partage des tâches et responsabilités …

Connaître les lieux ressources, sites et outils à disposition pour promouvoir l'égalité femmes/hommes

Connaître les méthodes et les leviers pour promouvoir l'égalité dans sa collectivité, tant en matière d'égalité professionnelle qu'en matière d'intervention publique

La Charte européenne pour l'égalité entre les femmes hommes dans la vie

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

locale

- S’appuyer sur les six principes fondamentaux de la charte.
- Définir des axes d’intervention, des objectifs à atteindre (en interne et en externe), un calendrier.
- Développer et structurer des actions.
- Articuler égalité et démarche participative.

Réflexions en commun autour de cas pratiques

- Repérage des freins à l’égalité.
- Appropriation des leviers à activer.
- Axes à mettre en place en lien avec les réalités locales.
- Techniques d’argumentation, de communication et de prise de parole pour promouvoir l’égalité.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d’apports théoriques et de cas pratiques, d’illustrations et d’échanges afin d’identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l’acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures)

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org